

Candidatures à l'IUT des Pays de l'Adour en Formation Initiale



Cette rubrique fournit les renseignements utiles à ceux qui souhaitent intégrer l'IUT des Pays de l'Adour en formation initiale.

Candidature à un DUT

Les candidatures ont lieu du **22 janvier au 13 mars 2018**, pour une rentrée en septembre 2018 sur le portail national des admissions dans l'enseignement supérieur [PARCOURSUP](#)

Les conditions d'accès et les pré-requis nécessaires sont accessibles via l'onglet "ADMISSION" de chacun des DUT dispensés à l'IUT des Pays de l'Adour :

- * DUT génie biologique - Option : industries agroalimentaires et biologiques
- * DUT génie thermique et énergie
- * DUT réseaux et télécommunications
- * DUT science et génie des matériaux
- * DUT statistiques et informatique décisionnelle

Candidats étrangers (hors UE)


Tout ressortissant étranger peut déposer sa candidature pour venir étudier à titre individuel. Cependant, seuls les meilleurs dossiers de candidature seront retenus par les commissions, sur présentation des pièces traduites et authentifiées, permettant aux enseignants d'apprécier le niveau des candidats.

« 1 seul dossier à constituer : [http://www.\(nom du pays\).campusfrance.org](http://www.(nom du pays).campusfrance.org) »

Pays concernés : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Candidature à une Licence Professionnelle

Les candidatures en Licence Professionnelle ont lieu à partir de mi-février, début mars, pour une rentrée en septembre 2018 sur le portail CANDARIUTA (disponible début 2019).

Les candidats à une licence professionnelle âgés de **plus de 28 ans** au 31 décembre de l'année en cours, ou ayant interrompu leurs études depuis **plus de 2 ans**, salarié ou demandeur d'emploi doivent en plus contacter le service de la  **Formation Continue**.

Les conditions d'accès et les pré-requis nécessaires sont accessibles via l'onglet "ADMISSION" de chacune des Licences professionnelles dispensées à l'IUT des Pays de l'Adour :

- * Licence pro bio-industries et biotechnologies
 - * **Biologie moléculaire appliquée à la sécurité alimentaire**

- * Licence pro métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
 - * **Expertise énergétique du bâtiment (EEB)**
 - * **Froid et conditionnement d'air (FCA)**
 - * **Optimisation énergétique des entreprises agricoles**

- * Licence pro métiers des réseaux informatiques et télécommunications
 - * **Architecture des réseaux multimédias (ARM)**
 - * **Administration et sécurité des réseaux (ASUR)**
 - * **Chargé d'affaires en réseaux et télécoms (CART)**
 - * **Réseaux très haut débit (RTHD)**

- * Licence pro métiers du bois
 - * **Qualité dans les industries du bois : transformation et construction**
 - * **Qualité dans les industries du bois : exploitation et commercialisation du bois**

- * Licence pro métiers du décisionnel et de la statistique
 - * **Statistique et informatique décisionnelle pour le management de la qualité**

- * Licence pro métiers du design
 - * **Design et éco-conception, produit et packaging**

Candidats étrangers (hors UE)

 **Les étudiants résidant dans un pays concerné par la procédure CEF doivent s'inscrire sur le site de Campus France, à l'adresse suivante : <http://www.nom du pays.campusfrance.org> (exemple <http://www.maroc.campusfrance.org>) afin d'obtenir un numéro identifiant.**

La mise en place de Campus France dans les ambassades a pour but d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants étrangers désireux d'étudier en France, en facilitant leurs démarches administratives et pédagogiques.

Pays concernés : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Date limite du dossier Campus France autour du **20 mars**.

« **Une demande de candidature doit également être faite à partir de mi février sur la plateforme de candidature CANDARIUTA (disponible début 2019).**